

LetkoBrosseau

Letko Brosseau Fonds d'actions de marchés émergents Letko Brosseau Emerging Markets Equity Fund

ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES

30 JUIN 2026 (NON AUDITÉS)
(en dollars canadiens)

AVIS AUX LECTEURS

Letko, Brosseau & Associés Inc., le gérant du Fonds, nomme des auditeurs indépendants pour procéder à l'audit des états financiers annuels du Fonds et ce, en conformité avec les normes établies par les Comptables Professionnels Agréés du Canada.

Les présents états financiers intermédiaires n'ont pas fait l'objet d'un audit par les auditeurs indépendants.



Table des matières

États de la situation financière	1
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2
États du résultat global	3
Tableaux des flux de trésorerie	4
Inventaire du portefeuille de placements	5
Notes afférentes aux états financiers intermédiaires	7



	30 juin 2026 \$	31 décembre 2025 \$
Actif courant		
Encaisse	18 802 796	21 159 248
Placements	2 654 059 312	2 283 757 853
Sommes à recevoir en contrepartie des placements vendus	7 264 785	-
Sommes à recevoir de l'émission de parts rachetables	14 184 226	565 862
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	15 294 811	12 529 261
	2 709 605 930	2 318 012 224
Passif courant		
Sommes à verser au rachat de parts rachetables	3 648 846	2 944
Sommes à payer pour l'achat de placements	17 477 098	1 868 469
Charges à payer	859 550	71 296
	21 985 494	1 942 709
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	2 687 620 436	2 316 069 515
Informations additionnelles		
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Séries O	2 531 702 941	2 251 912 511
Séries Q	115 340 390	64 157 004
Séries F	40 577 105	-
	2 687 620 436	2 316 069 515
Nombre de parts rachetables en circulation (note 5)		
Séries O	141 491 078	135 841 760
Séries Q	6 502 356	3 896 728
Séries F	2 268 701	-
Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)		
Séries O	17,8936 \$	16,5775 \$
Séries Q	17,7388 \$	16,4644 \$
Séries F	17,8861 \$	- \$

Approuvé par le conseil d'administration de Letko, Brosseau & Associés Inc., Gérant du Fonds

Daniel Brosseau, administrateur



	30 juin 2026 \$	30 juin 2025 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	2 316 069 515	1 582 435 468
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	232 059 898	314 943 065
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission	242 679 697	32 961 468
Réinvestissement des distributions	49 690 437	40 561 566
Rachat	(102 926 808)	(41 637 214)
	189 443 326	31 885 820
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables (note 6)		
Revenu net de placements	(49 952 303)	(40 841 638)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période	2 687 620 436	1 888 422 715



	30 juin 2026 \$	30 juin 2025 \$
Revenus de placements		
Revenus nets d'intérêts à des fins de distribution	244 212	182 288
Revenus de dividendes	61 153 227	47 185 474
Revenus nets de prêts de titres (note 9)	49 501	11 102
Gain (perte) de change sur encaisse	(1 025 058)	(514,039)
Gain net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements	179 498 568	35 897 246
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	2 263 041	239 862 305
	242 183 491	322 624 376
Charges		
Frais de gestion (note 10)	415 798	81 685
Honoraires du fiduciaire (note 10)	2 258 732	1 052 587
Honoraires professionnels	11 054	46 041
Droits de dépôt	3 186	9 905
Retenues d'impôts	5 628 919	5 931 791
Coûts de transactions de portefeuille	1 805 904	559 302
	10 123 593	7 681 311
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	232 059 898	314 943 065
Informations additionnelles		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Séries O	225 511 789	311 471 363
Séries Q	6 790 485	3 471 702
Séries F	(242 376)	-
	232 059 898	314 943 065
Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)		
Séries O	1,6199	2,5557
Séries Q	1,2484	2,5129
Séries F	(0,4353)	-



	30 juin 2026 \$	30 juin 2025 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	232 059 898	314 943 065
Ajustements ou variations au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) de change sur encaisse	1 025 058	514 039
Perte nette réalisée (gain net réalisé) à la vente de placements	(179 498 568)	(35 897 246)
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements	(2 263 041)	(239 862 305)
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(2 765 550)	(7 706 265)
Charges à payer	788 254	209 632
Produit tiré de la vente ou à l'échéance de placements	281 210 477	88 997 271
Achats de placements	(461 406 483)	(111 587 976)
	(130 849 955)	9 610 215
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	229 061 333	32 842 608
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(99 280 906)	(41 635 533)
Distributions payées en espèces aux porteurs de parts rachetables	(261 866)	(280 072)
	129 518 561	(9 072 997)
Variation de l'encaisse	(1 331 394)	537 218
Encaisse au début de la période	21 159 248	12 426 042
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises	(1 025 058)	(514 039)
Encaisse à la fin de la période	18 802 796	12 449 221

Informations additionnelles

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :

Intérêts reçus	245 561 \$	182 849 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	52 193 204 \$	35 227 749 \$
Intérêts payés	1 349 \$	287 \$



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation			
Énergie			
Parex Resources	796 050	11 140 737	17 027 509
PTT Exploration & Production	4 817 425	21 270 663	27 568 738
Reliance Industries	643 846	20 956 574	50 606 662
		53 367 974	95 202 909
Matériaux			
Cemex	2 954 611	15 875 219	50 301 954
China Lumena New Materials Corporation	319 500	3 666 663	-
Ivanhoe Mines	3 999 800	41 693 817	44 437 778
Lucara Diamond Corporation	17 633 025	20 824 957	2 644 954
Nine Dragons Paper Holdings	22 342 625	20 049 332	27 607 591
		102 109 988	124 992 277
Produits industriels			
Air Arabia	24 472 565	10 514 137	51 521 388
Copa Holdings	171 775	17 693 097	37 913 083
Ferreycorp	42 420 000	28 876 750	73 904 838
Globaltrans Investment	1 432 457	17 349 250	2
GMR Infrastructure	9 041 875	4 283 832	15 190 354
Grupo Aeroportuario del Centro Norte S.A.B. de C.V.	5 556 000	51 580 132	111 703 101
J Kumar Infraprojects	2 801 213	23 047 975	20 683 649
Motiva Infraestrutura de Mobilidade	11 146 625	41 574 178	44 668 749
Sinotrans	37 611 000	19 046 015	25 992 727
		213 965 366	381 577 891
Consommation discrétionnaire			
Alibaba Group Holding	4 604 150	83 311 866	77 340 144
Geely Automobile Holdings	5 450 650	11 273 124	16 625 682
Minh Group	9 205 175	34 650 327	43 998 561
Mitra Adiperkasa	440 521 275	40 892 951	53 305 560
Travelsky Technology	16 622 500	31 972 624	24 298 603
Yamaha Motor	2 279 025	18 560 235	24 430 399
		220 661 127	239 998 949
Consommation courante			
Alfa S.A.B. de C.V.	27 305 077	22 246 270	35 604 609
First Pacific	73 746 655	47 599 835	64 040 862
MHP	1 225 478	15 219 643	15 300 002
Puregold Price Club	42 760 675	35 385 117	40 134 495
		120 450 865	155 079 968
Soins de santé			
Cleopatra Hospital	29 014 618	10 358 022	14 017 100
Fleury	19 273 105	73 268 541	81 355 222
Shandong Weigao Group Medical Polymer	128 179 240	117 817 208	73 510 700
Sinopharm Group	21 436 825	73 471 252	61 702 711
		274 915 023	230 585 733

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation (suite)			
Services financiers			
AIA Group	2 151 750	23 441 652	27 814 269
Axis Bank	2 771 295	54 951 496	77 372 947
Bolsa Mexicana de Valores S.A.B de C.V.	32 686 197	82 177 465	92 487 800
Credicorp	84 575	16 533 982	46 745 731
Grupo Financiero Banorte S.A.B. de C.V.	4 864 150	37 951 583	72 892 919
HDFC Bank	8 352 050	106 251 925	99 887 535
Warsaw Stock Exchange	1 346 946	16 466 923	45 145 109
		337 775 026	462 346 310
Immobilier			
Allos SA	8 792 310	49 488 657	67 624 441
Concentradora Fibra Danhos S.A. de C.V.	21 949 307	30 300 544	51 164 800
		79 789 201	118 789 241
Technologie			
Kingboard Laminates Holdings	2 240 002	2 216 703	40 180 444
Samsung Electronics Corporation	14 525	15 752 367	111 072 923
		17 969 070	151 253 367
Services de communication			
Baidu	1 862 900	37 632 125	36 938 028
IMAX China Holding	4 141 725	6 549 449	5 994 388
Indosat	345 730 200	58 663 472	47 459 068
Tencent Holdings	679 025	54 800 533	52 799 010
		157 645 579	143 190 494
Services à la collectivité			
Beijing Enterprises Holdings	9 150 925	51 730 201	44 500 805
China Water Affairs Group	41 501 225	31 639 738	32 885 817
Companhia de Saneamento Básico do Estado de São Paulo	9 488 395	25 406 294	77 807 935
Companhia de Saneamento do Parana	7 823 200	53 530 432	79 469 938
Companhia Paranaense de Energia	5 750 925	57 975 428	95 053 240
Gujarat Gas	7 274 539	42 002 051	35 658 425
Manila Water	90 762 400	48 881 351	73 438 066
NHPC	74 671 722	84 012 853	91 022 649
Power Grid Corporation of India	4 941 747	13 334 863	21 205 298
		408 513 211	551 042 173
Total des titres de participation		1987 162 430	2654 059 312
Coûts de transaction de portefeuille inclus dans le coût des titres		(4 536 290)	
Total des placements		1 982 626 140	2 654 059 312

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



1. Établissement du fonds

Letko Brosseau Fonds d'actions de marchés émergents / Letko Brosseau Emerging Markets Equity Fund (le « Fonds ») est un Organisme de Placement Collectif (« OPC ») à capital variable constitué par une convention de fiducie établie le 30 novembre 2004 et ses amendements connexes, et régie par les lois de la province de l'Ontario. Son siège social est situé au 155 Wellington Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5V 3L3.

La convention de fiducie désigne Fiducie RBC Services aux investisseurs en tant que fiduciaire du Fonds, gardien de valeurs et agent chargé de la tenue des registres (le « Fiduciaire ») et Letko, Brosseau & Associés Inc. en tant que gérant du Fonds (le « Gérant »).

2. Base de présentation

Les états financiers, dont la monnaie fonctionnelle et de présentation est le dollar canadien, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, connues sous l'abréviation et ci-après nommées « Normes IFRS de comptabilité » publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), ainsi qu'à la norme comptable internationale (« IAS ») 34 : information financière intermédiaire, et sont conformes aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »).

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du Gérant le 14 août 2026.

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique à l'exception des placements qui sont évalués à la juste valeur.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Instruments financiers

Classification

Le Fonds classe ses actifs financiers en fonction du modèle économique du Fonds en ce qui a trait à la gestion des actifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels s'y rattachant. En s'appuyant sur l'objectif du Fonds de générer une croissance du capital à long terme, et sur la gestion et l'évaluation du rendement du portefeuille sur la base de la juste valeur, le Fonds applique le modèle économique exigeant que son portefeuille, qui inclut les placements, soit classé à la juste valeur par le biais du résultat net. Tous les autres actifs et passifs présentés dans les états de la situation financière sont des actifs financiers et des passifs financiers et sont classés au coût amorti. Les parts rachetables sont classées comme passifs financiers, car elles comportent une obligation contractuelle pour le Fonds de les racheter contre des espèces ou un autre actif financier à la demande du détenteur de parts. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évalué à la valeur liquidative, comme décrit à la note 6.

Comptabilisation et évaluation

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de transaction. Subséquemment à la comptabilisation initiale, les placements sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes découlant des variations de la juste valeur sont constatés aux états du résultat global. Les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la date à laquelle ils sont créés et ils sont subséquemment évalués au coût amorti.

Les coûts de transactions de portefeuille engagés par le Fonds lors de l'achat et de la vente des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.



3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Juste valeur

La juste valeur des placements du Fonds négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant le cours de clôture des marchés à la date des états financiers. Selon le cas, le cours de clôture est obtenu d'une bourse accréditée où le titre correspondant est le plus négocié ou de courtiers en valeurs mobilières indépendants et reconnus. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'intervalle entre le cours acheteur et le cours vendeur à la date des états financiers, le Gérant et le Fiduciaire déterminent le prix, compris dans cet intervalle, qui est le plus représentatif de la juste valeur, en tenant compte des faits et circonstances applicables. Les parts de fonds d'investissement détenues par le Fonds qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont évaluées à la juste valeur sur la base de leur valeur liquidative telle que déterminée par leur fiduciaire.

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer les placements sont identiques à celles utilisées pour déterminer la valeur liquidative aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Des informations sur le niveau de fiabilité de l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers sont présentées à la note 13. Le transfert d'un actif financier d'un niveau à un autre est effectué au moment où surviennent les événements ou circonstances le justifiant.

Dépréciation d'actifs financiers

Le Fonds comptabilise une provision pour pertes attendues sur les actifs financiers évalués au coût amorti. Le Fonds applique l'approche simplifiée pour provisionner les pertes attendues prescrite par la norme IFRS 9, qui exige l'utilisation d'une provision pour pertes attendues sur la durée de vie de tous les actifs évalués au coût amorti. Les pertes de valeur sur les actifs financiers évalués au coût amorti, le cas échéant, sont comptabilisées dans les états du résultat global.

Constatation des revenus

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts à des fins de distribution sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Le Fonds n'amortit pas les primes payées et escomptes reçus à l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro qui sont amorties selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende et les distributions sur les parts de fonds d'investissement sont comptabilisées à la date ex-distribution. Les revenus de prêts de titres sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Les transactions en devises sont converties en dollars canadiens au cours de change en vigueur aux dates de transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les écarts de conversion des devises sont constatés aux états du résultat global.

Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

Cette variation, présentée aux états du résultat global, représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sur le nombre moyen de parts rachetables en circulation pendant la période.



3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations, jugements et hypothèses

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS de comptabilité exige du Gérant qu'il exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables, procède à des estimations et établisse des hypothèses concernant les événements futurs. Le paragraphe suivant présente une analyse des jugements et estimations comptables les plus significatifs établis par le Gérant aux fins de la préparation des états financiers.

Entité d'investissement

Le Gérant a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement conformément à IFRS 10, États financiers consolidés. Par conséquent, dans l'éventualité où le Fonds détiendrait un placement dans une filiale, le Fonds comptabiliserait ce placement à la juste valeur par le biais du résultat net.

Classement des parts rachetables

Le Gérant a déterminé que les parts rachetables du Fonds doivent être classées comme passifs, étant donné que les conditions de classification en capitaux propres conformément à la norme IAS 32, Instruments financiers : présentation, ne sont pas remplies.

4. Normes comptables futures

IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers

L'IASB a publié le 9 avril 2024 la norme IFRS 18, Présentation et informations à fournir dans les états financiers, qui remplacera IAS 1, Présentation des états financiers. Cette nouvelle norme, en vigueur pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2027, vise à améliorer la comparabilité et la transparence des états financiers en introduisant un état du résultat global plus structuré. Le Gérant évalue présentement les implications de l'IFRS 18 et son impact sur les états financiers et les informations à fournir du Fonds.

5. Parts rachetables en circulation

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries de parts, chaque série comprenant un nombre illimité de parts sans valeur nominale. Chaque part du Fonds confère à son porteur un droit de vote et de participation et est rachable au gré du porteur à sa valeur liquidative.

Avant le 5 mars 2026, le Fonds offrait des parts des séries suivantes pour émission:

Série I	Disponible pour les investisseurs qualifiés à la discrétion du Gérant.
Série F	Disponible pour les investisseurs qualifiés qui ne sont pas admissibles à l'achat de parts de la série I.

Le 5 mars 2026, le Fonds a créé des nouvelles séries de parts « A », « F » et « I » pour être offertes au public aux termes du Prospectus simplifié et, conséquemment, a changé la dénomination des séries de parts « F » et « I » existantes afin qu'elles deviennent les séries de parts « Q » et « O » respectivement.

Le 15 mai 2026, le Prospectus simplifié a été approuvé par les autorités réglementaires à la suite de quoi les séries de parts « A », « F » et « I » sont devenues autorisées pour émission.



5. Parts rachetables en circulation (suite)

Conséquemment, par suite du changement de dénomination et de la création des nouvelles séries, le Fonds offre des parts des séries suivantes pour émission :

Série O	Disponible pour les investisseurs qualifiés à la discrétion du Gérant.
Série Q	Disponible pour les investisseurs qualifiés qui ne sont pas admissibles à l'achat de parts de la série O.
Série A	Disponible pour les investisseurs par l'entremise de courtiers dûment inscrits et autorisés.
Série I	Disponible pour les investisseurs qui ont un compte à honoraires auprès de leur courtier au cas par cas, à la discrétion du Gérant.
Série F	Disponible pour les investisseurs qui ont un compte à honoraires ou un compte intégré avec leur courtier et pour lesquels le courtier a conclu une entente particulière avec le Gérant.

Au cours de la période close le 30 juin 2026 et de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les opérations sur les parts rachetables se présentent comme suit :

	30 juin 2026		
	Série O	Série Q	Série F
Nombre de parts rachetables en circulation au début de la période	135 841 760	3 896 728	-
Nombre de parts rachetables émises et rachetées au cours de la période			
Émises au comptant et autres contreparties	8 363 994	2 839 306	2 284 872
Émises au réinvestissement des distributions	2 697 167	99 004	6 915
Rachetées	(5 411 843)	(332 682)	(23 086)
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de la période	141 491 078	6 502 356	2 268 701

	31 décembre 2025	
	Série O	Série Q
Nombre de parts rachetables en circulation au début de l'exercice	122 408 927	1 289 834
Nombre de parts rachetables émises et rachetées au cours de l'exercice		
Émises au comptant et autres contreparties	10 048 466	2 543 794
Émises au réinvestissement des distributions	8 371 679	140 455
Rachetées	(4 987 312)	(77 355)
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de l'exercice	135 841 760	3 896 728

6. Évaluation des parts rachetables et distributions

La valeur liquidative de chaque série de part est déterminée en divisant la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque série de part par son nombre de parts rachetables en circulation à la fin de chaque date d'évaluation.

Les revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges du Fonds, sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. À la fin de chaque mois, les revenus reçus, nets des charges payées, sont distribués et réinvestis sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces. Les gains ou pertes réalisés à la vente de placements sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les gains, nets des pertes, sont distribués et réinvestis à la fin de l'année d'imposition sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces. À la demande du Gérant, des distributions additionnelles de revenus et de gains peuvent survenir à d'autres moments durant l'année fiscale dans des circonstances exceptionnelles.



7. Gestion du capital

Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises et en circulation. Conformément à la mission du Fonds, la quasi-totalité de son capital est investie en placements. Les informations sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital du Fonds sont décrites à la note 12. Le Fonds n'est soumis à aucune exigence externe en matière de gestion de son capital.

8. Opérations entre parties liées

Le tableau ci-dessous résume les opérations conclues au cours de la période entre le Fonds et des parties qui lui sont liées. Les parties liées représentent le Gérant, les fonds d'investissement et les sociétés en commandite gérés par celui-ci, les administrateurs du Gérant, des sociétés contrôlées par les administrateurs du Gérant, des membres de la famille de ces administrateurs ainsi qu'un régime de participation différée aux bénéfices des employés du Gérant.

	Gérant	Fonds d'investissement gérés par le Gérant	Autres parties liées
30 juin 2026	\$	\$	\$
Parts rachetables émises et rachetées			
Émises au comptant et autres contreparties	1 000	-	-
Émises au réinvestissement des distributions	5	12 587 542	4 086 006
Rachetées	-	(7 845 290)	(1 125 672)
	1 005	4 742 252	2 960 334

	Gérant	Fonds d'investissement gérés par le Gérant	Autres parties liées
30 juin 2025	\$	\$	\$
Parts rachetables émises et rachetées			
Émises au comptant et autres contreparties	-	-	-
Émises au réinvestissement des distributions	-	11 467 202	3 714 363
Rachetées	-	(7 244 675)	(8 249 528)
	-	4 222 527	(4 535 165)

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités du Fonds et ont été effectuées à la valeur liquidative à la date des opérations.

Au 30 juin, la juste valeur totale des parts du Fonds détenues par des parties liées se présente comme suit :

	2026	2025
	\$	\$
Gérant	1 038	-
Fonds d'investissement gérés par le Gérant	660 509 682	527 012 967
Autres parties liées	214 699 275	170 131 478
	875 209 995	697 144 445



9. Revenus nets de prêts de titres

Le Fonds participe à un programme de prêt de titres avec le Fiduciaire. Les opérations de prêt de titres consistent en un prêt temporaire de titres à des emprunteurs qui fournissent des garanties et s'engagent à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Selon les modalités du programme, le Fonds reçoit des garanties représentant au minimum 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Les garanties sont principalement composées de titres de créance ayant une cote de crédit élevée. La juste valeur des titres prêtés est déterminée conformément aux pratiques courantes de marché et des garanties additionnelles sont exigées si nécessaire.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur totale des titres prêtés et des garanties détenues pour les opérations de prêt de titres au 30 juin. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans les états de la situation financière.

	2026 \$	2025 \$
Juste valeur totale des titres prêtés	247 259 669	61 115 859
Valeur totale des garanties	252 204 874	62 339 438

Les revenus de prêts de titres aux états du résultat global sont présentés nets des frais sur prêt de titres auxquels le Fiduciaire du Fonds a droit, conformément aux termes du programme. Pour les périodes terminées le 30 juin, les revenus de prêts de titres se détaillent comme suit :

	2026 \$	2025 \$
Revenus bruts de prêts de titres	82 502	18 504
Charges de prêts de titres	(33 001)	(7 402)
Revenus nets de prêts de titres	49 501	11 102
Charges de prêts de titres en % des revenus bruts de prêts de titres	40,0%	40,0%

10. Honoraires

Les frais du fiduciaire sont calculés conformément à une entente conclue entre le gestionnaire et le fiduciaire.

Les frais de gestion du gestionnaire sont facturés directement aux porteurs de parts des séries O et I.

Le gestionnaire facture au Fonds des frais de gestion équivalant à 0,75 % par année de la valeur liquidative des séries Q, F et A, payables trimestriellement à terme échu.

Des commissions de suivi sont imputées aux parts de série A au taux de 1,25 % par année de la valeur liquidative, payables trimestriellement à terme échu.

11. Impôts sur le revenu

Aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, le Fonds est assujéti en tant que fiducie de fonds communs et a fait le choix de clore son année d'imposition le 15 décembre. Le Fonds est imposé sur ses revenus reçus et non distribués aux porteurs de parts. Le Fonds distribue aux porteurs de parts ses revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges, et une portion suffisante de ses gains en capital nets réalisés pour éliminer l'impôt sur le revenu.



12. Risques associés aux instruments financiers

Gestion du risque - Analyse

Le Fonds a pour objectif de générer une appréciation du capital par la création d'un portefeuille bien diversifié composé de titres de sociétés cotées en bourse exposées à des économies en développement à croissance plus rapide. Ces sociétés peuvent avoir leur siège social dans des pays en développement ou y réaliser une partie importante de leurs activités commerciales. Le Gérant surveille régulièrement la pondération relative des différents titres de participation, des secteurs et des pays, et tient également compte de la capitalisation boursière et de la liquidité de chaque titre.

Lorsque le Fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, il peut être exposé indirectement aux risques liés aux instruments financiers détenus par ces fonds en fonction de leurs objectifs de placement et de la nature des titres qu'ils détiennent.

Risque de crédit

Le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé correspond au total de la juste valeur des titres d'emprunt compris dans les placements, ainsi que des intérêts, dividendes et autres montants à recevoir présentés aux états de la situation financière. La juste valeur de ces instruments financiers tient compte de la solvabilité de l'émetteur et représente donc le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Le risque de crédit associé aux titres de marché monétaire détenus par le Fonds est négligeable compte tenu de leur échéance à court terme.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêt de titres est considéré comme minime étant donné la nature et la valeur des garanties détenues par le Fonds dans le cadre de ces opérations.

Toutes les transactions visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque d'inexécution est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Le risque de crédit afférent aux autres actifs financiers est considéré négligeable.

Risque de liquidité

Les parts émises par le Fonds sont rachetables au gré du porteur, exposant ainsi le Fonds au risque de liquidité. Le risque de liquidité est minimisé puisque la majorité des actifs du Fonds est constituée de placements négociés en bourse ou dans un marché organisé, qui peuvent être facilement liquidés. Le paiement des rachats de parts peut également se faire sous forme de titres à la discrétion du Gérant.

Tous les autres passifs financiers ont une échéance inférieure à douze mois. Le Fonds maintient un niveau de trésorerie que le Gérant du Fonds trouve suffisant afin de maintenir les liquidités nécessaires.

Risques de marché

Pour fins d'information sur les risques de marché, les normes IFRS de comptabilité requièrent la présentation d'une analyse de sensibilité montrant l'impact de changements raisonnablement possibles dans les variables de risque pertinentes sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts.

De l'avis du Gérant, cette analyse de sensibilité démontrant l'impact de variations dans le marché sur la valeur des instruments financiers est basée sur la prémisse hautement improbable que toutes les autres variables demeurent constantes. De plus, considérant la pluralité des interrelations entre les diverses composantes du risque de marché, le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes. Conséquemment, en pratique, les résultats réels pourraient différer des analyses de sensibilité présentées ci-après et les écarts pourraient être significatifs.



12. Risques associés aux instruments financiers (suite)

Risques de marché (suite)

Risque de prix

Compte tenu de l'incertitude concernant les prix futurs des investissements, le Fonds est exposé au risque inhérent lié aux fluctuations du cours du marché. Conséquemment, le risque maximal auquel le Fonds est exposé correspond à la juste valeur de ses placements.

Les meilleures estimations du Gérant quant à l'impact, à la hausse ou à la baisse, sur la valeur des placements et de l'actif net du Fonds découlant des changements probables à l'égard des indices de référence, toutes autres variables étant égales par ailleurs, s'établissent approximativement comme suit :

	Variation en %	30 juin 2026 Impact \$	31 décembre 2025 Impact \$
Indice de référence			
Indice de rendement total net MSCI marchés émergents	3,00	79 622 000	68 513 000

Risque de change

Le Fonds détient des titres d'émetteurs étrangers dans son portefeuille de placements. La valeur de ces titres est tributaire de la variation dans le cours des devises. Ces fluctuations peuvent accroître la volatilité à court terme des titres étrangers sur les marchés et avoir des conséquences sur le rendement à court terme du Fonds.

Le Fonds détient des actifs en devises dont la répartition s'établit comme suit :

Devises	30 juin 2026 % de l'actif net	31 décembre 2025 % de l'actif net
Dollars de Hong Kong	24,04	27,50
Dollars américains	19,42	19,39
Pesos mexicains	13,54	14,31
Roupies indiennes	12,49	7,46
Réaux brésiliens	10,23	11,39
Autres devises représentant moins de 5 % individuellement	15,10	17,87

Au 30 juin 2026, une augmentation ou une diminution de 3 % de la valeur de la monnaie canadienne par rapport aux devises, toutes autres variables étant égales par ailleurs, aurait résulté en une variation à la hausse ou à la baisse de la valeur des placements et de l'actif net du Fonds d'un montant approximatif de 76 456 000 \$ (31 décembre 2025: 68 031 000 \$)

Risque de taux d'intérêt

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt relativement à ses titres de participation puisque leur valeur est tributaire des taux utilisés dans l'actualisation des dividendes futurs ainsi que par l'effet général qu'ont les taux d'intérêt sur l'économie, la disponibilité du crédit et la profitabilité des sociétés. Le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes.



13. Informations sur la juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont catégorisés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, reflétant la fiabilité des données utilisées pour établir les évaluations à la juste valeur.

- Niveau 1 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée sur la base de prix cotés sur des marchés actifs;
- Niveau 2 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation basés sur des données de marché qui sont observables;
- Niveau 3 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation qui ne sont pas basés sur des données de marché observables.

Les placements détenus par le Fonds et présentés à la juste valeur sont classés comme suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
30 juin 2026	\$	\$	\$	\$
Titres de participation	2 654 059 312	-	-	2 654 059 312
31 décembre 2025	\$	\$	\$	\$
Titres de participation	2 283 757 853	-	-	2 283 757 853

Au cours des périodes closes le 30 juin 2026 et le 31 décembre 2025, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux.

La valeur comptable des instruments financiers non comptabilisés par le biais du résultat net se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur échéance à court terme.

14. Reclassement

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés au tableau des flux de trésorerie afin de refléter la présentation adoptée au cours de la période actuelle. Les sommes à recevoir et à payer au 30 juin 2025 pour les activités de placements et les activités liées aux parts rachetables ont été reclassées à l'encontre des postes reflétant les mouvements de trésorerie. L'effet net sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et aux activités de financement est non significatif.

Par ailleurs, les gains et pertes non réalisés sur les effets de change classés dans l'effet de change sur l'encaisse libellé en devises ont été reclassés à l'encontre du produit tiré de la vente ou à l'échéance de placements.